

Giberville

La 2^e édition du parlement des enfants lancée

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mercredi 6 décembre 2017

555 mots



Laurence Dumont (assise, au centre) lance officiellement, avec ses partenaires, la 2e édition du parlement des enfants, dans sa circonscription. - Crédit Ouest-France

Lundi, la députée de la 2^e circonscription du Calvados a donné le top départ de son projet collaboratif citoyen. 1000 enfants de CM1-CM2 vont plancher sur l'élaboration des lois.

Pourquoi? Comment?

Quels sont les partenaires et pourquoi ?

Ce projet, « **un support riche interdisciplinaire** », explique Laurence Dumont, députée de la 2^e circonscription du Calvados, est mené en partenariat avec l'Assemblée nationale, la direction académique de l'Éducation nationale du département, les élus locaux de Caen, Giberville, Hérouville-Saint-Clair, Ifs et les enseignants et les directeurs des écoles de Louis-Le-Chatellier, Pasteur, Poppa-de-Valois, Marie-Curie.

Laurence Dumont poursuit l'expérience, déjà menée il y a deux ans, mais sans le support de la réserve financière d'alors, et a lancé le « **parlement des enfants 2017-2018** », en présence des acteurs concernés, à Giberville, lundi soir.

Si la députée espère vite trouver les financements utiles pour son « **beau projet** », elle souhaite lui « **donner un éclairage européen** », (ayant pris des contacts avec l'Allemagne, le Luxembourg, l'Italie et la Suisse) et vise surtout « **à engager toutes les communes dans cette démarche citoyenne, menée avec les enfants, pour leur expliquer ce qu'est l'Assemblée nationale et comment sont fabriquées les lois** », poursuit-elle.

Comment va se dérouler cette opération ?

Par une mise en situation organisée en quatre étapes. De décembre à mars, mille élèves, une fois informés sur la teneur du Parlement, rédigeront leur propre proposition de loi sur un sujet libre qui les intéresse, et auquel ils auront réfléchi en classe avec leurs enseignants. Ceux-ci comptent sur « **l'implication des parents** » mais aussi sur trois interventions de Laurence Dumont.

La première, consacrée à l'histoire, au fonctionnement de l'Assemblée nationale et à la fonction de parlementaire. Lors de la deuxième, en début d'année, elle leur expliquera ce qu'est une loi, comment elle est élaborée, jusqu'à son vote, en passant par sa proposition, son projet, ses amendements... Puis Laurence Dumont participera aux échanges avec les classes qui lui remettront leur proposition de loi. À suivre la remise de ces textes, pour validation, une rencontre aura lieu fin mai entre les classes pour un temps d'échange, de mutualisation, de restitution des travaux sous forme d'un « **travail en commission** ». Et enfin, le 15 juin, tous seront invités, après avoir visité le palais Bourbon, à présenter et à voter ces lois dans un hémicycle de l'Assemblée nationale. Pour conclure cet engagement citoyen, une commune organisera fin juin une présentation aux partenaires et aux parents, à l'aide des photos et vidéos réalisées tout au long du projet.